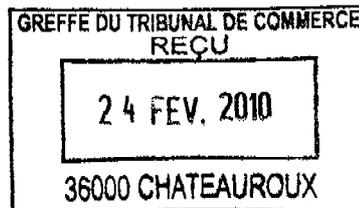


SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

B.B.M.

Siège social : La Villefranche, 36800 CHASSENEUIL
RCS de CHATEAUROUX : 497.754.408
S.A.R.L. au capital social de 4000 €



A
2009/2010

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 21 décembre 2009 à 14 heures, les associés de la SARL B.B.M., ci-dessus désignée se sont réunis au siège social, sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par M. Bertrand BONNEHORGUE.
Le président constate que sont présents :

- M. Bertrand BONNEHORGUE, titulaire de 204 parts.
- Mme Jésusina BONNEHORGUE, titulaire de 196 parts.

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise des trois quarts des parts sociales au moins.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- un exemplaire de la lettre de convocation de la présente assemblée.
- le rapport de gérance.
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Il rappelle que, conformément à la loi, tous ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour :

- **Transfert de siège social**
- **Questions diverses**
- **Modifications statutaires**
- **Form**

EXPOSE :

Préalablement, les associés ont exposé ceci :

Par acte sous seing privé, en date du 12/04/2007, il a été créé entre M. Bertrand BONNEHORGUE et Mme Jésusina BONNEHORGUE, une Société à Responsabilité Limitée dénommée « B.B.M. ».

Le capital de la société a été fixé à 4000 €, et sa durée à 99 ans.

Les statuts ont été enregistrés à Châteauroux, le 18/04/2007, bordereau n° 2007/794, case n°8, Ext 2334.

Depuis la constitution, aucune modification n'a été apportée aux statuts.

Après en avoir délibéré, les associés ont adopté les résolutions suivantes :

BB JB

1ERE RESOLUTION : Transfert de siège social.

La collectivité des associés décide de transférer le siège de la société.
Le nouveau siège social sera fixé 23, La Renauderie, 36800 THENAY, à compter du 01/01/2010.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

2EME RESOLUTION : Questions diverses.

M. Bertrand BONNEHORGUE, gérant, informe les associés de son changement de domicile à compter du 01/01/2010.

Ancien domicile : 3, La Villefranche, 36800 CHASSENEUIL.
Domicile actuel : 23, La Renauderie, 36800 THENAY.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

3EME RESOLUTION : Modifications statutaires.

La collectivité des associés, comme conséquence des résolutions qui précèdent, décide de modifier ainsi qu'il suit le préambule et l'article 3 des statuts dont la nouvelle rédaction devient :

Préambule :

« - M. Bertrand BONNEHORGUE, époux de Mme Jésusina BARBOSA, né le 14 août 1971 à Argenton sur Creuse (Indre), de nationalité française, demeurant 23, La Renauderie, 36800 THENAY, marié le 28 juin 1997 à Argenton sur Creuse (Indre), sans contrat de mariage.

- Mme Jésusina DOS SANTOS BARBOSA, épouse de M. Bertrand BONNEHORGUE, née le 05 mars 1969 à Valongo (Portugal), de nationalité portugaise, demeurant 23, La Renauderie, 36800 THENAY, mariée le 28 juin 1997 à Argenton sur Creuse (Indre), sans contrat de mariage. »

Article 3 – Siège social – RCS

« Le siège de la société est fixé 23, La Renauderie, 36800 THENAY, du ressort du tribunal de commerce de CHATEAUROUX. »

Le reste sans changement.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

4EME RESOLUTION : Formalités.

Tous pouvoirs sont donnés à la Gérance ou au mandataire de son choix pour effectuer les formalités de publicités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

BB JB

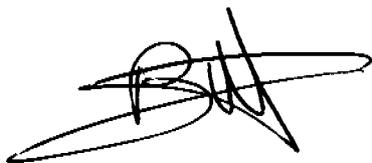
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

L'enregistrement n'est pas requis.

A Chasseneuil, le 21/12/2009.

M. Bertrand BONNEHORGUE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Mme Jésusina BONNEHORGUE

A handwritten signature in black ink, featuring a large circular loop on the left and a horizontal stroke extending to the right.